



Séminaire de présentation du 4ème appel à projets



Toulouse – 10 septembre 2019



Calendrier de l'appel à projets

- Diffusion publique du texte de l'appel à projets depuis le 19 juin 2019.
- Dépôt des candidatures de la première phase du 7 au 25 octobre avant 12:00:00 (midi, UTC +2).
- Dépôt des candidatures de la seconde phase : date provisoire : mars - mai 2020.

Axes prioritaires ouverts et FEDER disponible

Axe prioritaire		FEDER disponible en euros (€)
	1 - Promouvoir les capacités d'innovation pour une croissance intelligente et durable	8,7 millions
	5 - Protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources	4,2 millions
TOTAL		12,9 millions



- Une seule candidature par structure, en tant que chef de file ou bénéficiaire
- Une attention particulière portée aux candidatures qui proviennent de la capitalisation de résultats



Axe prioritaire 1- R&D+i

Priorité d'investissement 1b (PI 1b)

PROMOUVOIR LES CAPACITES D'INNOVATION POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET DURABLE (FEDER : 8,7 M€)

Indicateurs de réalisation	Valeur pour 2018	Valeur cible (2023)	Objectif spécifique	Le programme attend des projets contribuant à :
Nombre d'entreprises participant à des projets de recherche	99	300	Renforcer le fonctionnement synergique et en réseau de la recherche et de l'innovation (R&I) au niveau transnational dans les secteurs spécifiques du SUDOE à partir de la spécialisation intelligente	<ul style="list-style-type: none"> • Création ou développement de plateformes de coopération • Développement de Partenariats Européens d'Innovation (PEI) et de Plateformes Technologiques Européennes (PTE) • Coordination entre les stratégies régionales de spécialisation intelligente • Développement de modèles de transfert de technologie, de gestion de l'innovation et d'innovation ouverte
Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche	99	300	Développer la diffusion de la recherche appliquée en relation avec les technologies clés génériques	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de chaînes de valeur dans le secteur des Technologies Clé génériques TCG • Développement d'actions pilotes et de projets de démonstration multi-TCG au niveau transnational • Diffusion des technologies TCG au niveau des entreprises et autres infrastructures de R&D+I • Application de l'innovation afin d'améliorer la protection de l'environnement

PROMOUVOIR LES CAPACITES D'INNOVATION POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET DURABLE

Les Secteurs prioritaires

- Industrie aérospatiale et aéronautique
- Industrie automobile
- Ressources hydriques
- Services environnementaux et énergies, qualité de l'air et contrôle des émissions
- Tourisme
- Biotechnologie et santé
- Agro-industrie et industrie du bois
- Industries créatives
- Industrie textile, vestimentaire et de la chaussure
- Technologies industrielles
- Technologies de l'information et des télécommunications

Les technologies génériques clés (KET)

- *Nanotechnologie*
- *Micro-nanoélectronique*
- *Matériaux avancés*
- *Photonique*
- *Biotechnologie industrielle*
- *Système de productions avancés*

Caractéristiques Axe 1

Type de projet

Coordination entre les stratégies régionales de spécialisation intelligente

Soutien à l'élaboration des stratégies
Plan d'action conjoint

Développement de modèles de transfert de technologie, de gestion de l'innovation et d'innovation ouverte

Transfert de technologie

Type d'acteurs

Universités
Centres de recherche

Centre technologique
Parc scientifique et technologique

Cluster ou autre association d'entreprises
Entreprises

Caractéristiques Axe 1

Type de projet

Application de l'innovation afin
d'améliorer la protection de
l'environnement

Consolidation de chaînes de
valeur dans le secteur des
Technologies Clé Génériques

Ressources hydriques
Résidus solides urbains
Qualité des sols
Eco-innovation

Impact sur toute la chaîne
(recherche jusqu'à
fabrication)
internationalisation

Type d'acteurs

Universités
Centres de recherche

Centre technologique
Parc scientifique et
technologique

Cluster ou autre association
d'entreprises
Entreprises



Priorité d'investissement 6c (PI 6c).

Priorité d'investissement 6d (PI 6d)

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES (FEDER : 4,2 M€)

Objectif spécifique

Le programme attend des projets contribuant à :

Indicateurs de réalisation	Valeur pour 2018	Valeur cible (2023)
----------------------------	------------------	---------------------

Nombre de sites soutenus/valorisés inscrits dans des processus de gestion de développement durable ou de préservation de l'environnement et de l'atténuation de l'impact des activités humaines	15	50
---	----	----

Améliorer les méthodes de gestion du patrimoine naturel et culturel commun par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe

Renforcer la coopération des gestionnaires d'espaces naturels du SUDOE par le développement et la mise en œuvre de méthodes conjointes

- Encouragement de stratégies de développement durable et d'atténuation de l'impact environnemental dans les espaces touristiques, et d'exploitation économique des zones naturelles (massifs forestiers, zones agricoles, approvisionnement d'eau, etc.).
- *Actions visant l'amélioration de la connaissance du patrimoine culturel et naturel commun et du potentiel économique des zones naturelles.*
- Actions de création et de promotion de produits touristiques basée sur le patrimoine naturel et culturel reconnu au niveau international
- Actions de valorisation économique de produits provenant de l'exploitation forestière et des ressources naturelles

- Définition et mise en œuvre de stratégies conjointes de protection et de restauration des écosystèmes, et gestion intégrée des ressources et zones naturelles
- Amélioration des connaissances
- Création d'outils de travail conjoints /partagés
- Réalisation de projets pilotes d'aménagement ou de travaux d'ingénierie écologique visant à créer ou restaurer les continuités écologiques (trames vertes et bleues), y compris en zones urbaines et périurbaines.

Caractéristiques Axe 5

Type de projet

Actions de création et de promotion du patrimoine naturel et culturel reconnu au niveau international

Actions pilotes visant à mettre en valeur et préserver le patrimoine

Création d'outils de travail conjoints / partagés

Création d'outils mutualisables d'observation et de suivi

Type d'acteurs

Administration compétente
Structure disposant d'une compétence déléguée par une collectivité
Réseaux de parcs
Réserves naturelles
Sites touristiques
Etablissements publics de gestion

Professionnels du secteur
Associations

Résultats et attendus

- **600 entreprises et organisations** participant à des projets de recherche internationaux
- **50 services de développement et d'internationalisation** des PME
- **30 actions-pilotes, outils ou services** pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- **13,5 millions de personnes** concernées par des plans d'action transnationaux pour la prévention et la gestion des risques
- **50 sites naturels** bénéficiant de processus de gestion de développement durable ou de préservation de l'environnement

Capacité des projets à produire des **effets mesurables** sur les territoires, sur l'économie, sur les politiques publiques, sur les comportements

Spécialisation (RIS 3) et inscription dans le cadre des **stratégies nationales et régionales** (PNAE, SRDE, SRCE,...)

*Association des utilisateurs et des prescripteurs
Complémentarité des partenariats
Chaînes de valeur*

“Innovation” vs “capitalisation” : **Diagnostics renforcés, Etat de l’art des thèmes adressés, benchmarking**



Retours d'expérience



Points clés

- Participation insuffisante de nouveaux porteurs de projets
- Peu de chefs de file français
- Partenariats inter-régionaux au niveau français à généraliser
- Chaîne de valeur dans les partenariats transnationaux à consolider
- Participations isolées et peu intégrées d'entités françaises trop fréquentes



A.3 Vue d'ensemble du partenariat

Numéro du bénéficiaire	Dénomination de l'entité bénéficiaire	Abréviation de la dénomination de l'entité bénéficiaire	Pays	NUTS II
------------------------	---------------------------------------	---	------	---------

Principales erreurs

- Participation d'un seul type d'entité (universités, centre de recherches,...)
- Participation d'une seule entité française sur la base d'une sollicitation de dernière minute du chef de file
- Partenariats impliquant une seule région française
- Périmètres géographiques correspondants à d'autres programmes (notamment transfrontaliers)

Attendus

- Intégration d'une **chaîne de valeur complète**
- Partenariat **inter-régional au niveau français**
- Partenariat transnational cohérent et justifié par l'expérience de chaque entité
- **Équilibre du partenariat franco-espagnol**
- Partenariat associé : entités intégrant la chaîne de valeur et **réellement impliqués dans le projet**

C. Plan financier du projet

	Montant (€)	Taux de cofinancement	FEDER
BUDGET ÉLIGIBLE TOTAL DU CHEF DE FILE ABRÉVIATION		Automatiquement complété	Automatiquement complété
BUDGET ÉLIGIBLE TOTAL DU BÉNÉFICIAIRE N ABRÉVIATION		Automatiquement complété	Automatiquement complété
BUDGET ÉLIGIBLE MAXIMUM TOTAL DU PROJET	<i>automatique</i>		Automatique

Principales erreurs

- Budget déconnecté des actions (enveloppes prévisionnelles très larges)
- Déséquilibre transnational FR/ES
- Déséquilibre chef de file – bénéficiaires
- Budget sur-estimé

Attendus

- Budget adapté et réaliste au regard des actions proposées
- Recherche d'un équilibre budgétaire FR/ES
- Budget chef de file cohérent avec la charge de coordination et la contribution aux actions



D.1.2 Quels sont les problématiques/défis territoriaux ou thématiques communs qui vont être traitées par le projet ?

Présentez une analyse AFOM

Attendus

- Analyse AFOM du **champ thématique** du projet à l'échelle du territoire d'intervention
- Positionnement du projet dans une problématique plus large
- Identification fine et ciblée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces
- Pragmatisme dans la capacité du projet à traiter la problématique



D.1.3 État des connaissances et des travaux sur le thème (ou état de l'art)

Attendus

État de l'art = l'existant dans le **champ thématique et territorial** du projet :

- avancées théoriques et concrètes des dernières années ;
- outils mis en place, en fonctionnement ou obsolètes ;
- travaux en cours ;

Nécessité d'investiguer sur le champ thématique au-delà du partenariat, au-delà du territoire SUDOE et de raisonner à l'échelle de l'Europe (autres programmes de coopération, autres outils de financement de la Commission, dispositifs nationaux de chaque Etat, etc.).

NB : Un effort de vulgarisation dans le cas de thématiques très technique est nécessaire, la traduction devant être également soignée.



D.1.4 Quelle est l'approche du projet pour traiter ces problématiques communes identifiées et en quoi cette approche est-elle innovante?

Attendus

Suite à l'exposé de l'état de l'art, cette partie est dédiée à la description de votre projet à travers :

- les avancées à développer au cours du projet et en quoi elle contribuent à la création de connaissances/d'outils/etc. dans le champ thématique ;
- les actions prévues pour parvenir à ces avancées ;
- le caractère innovant du projet.

Un angle concret et pragmatique doit être privilégié.



D.1.5 En quoi la coopération transnationale est-elle nécessaire pour atteindre les objectifs et les résultats du projet ?

Attendus

Explication claire et concise de la nécessité de coopérer pour répondre aux objectifs du projet :

- Quelle plus-value dans la démarche transnationale ?
- Quels sont les apports de chaque partenaire et quelle synergie se dégage du travail commun ?

Pour préparer une réponse adaptée, il peut être pertinent de réfléchir au développement du projet dans un cadre strictement national, d'identifier les freins ou blocages et de vérifier si la coopération est bien la dimension qui permet de les surmonter.



D.1.6 Articulation du projet avec les stratégies / politiques nationales / régionales / locales

Attendus

La coopération territoriale européenne n'est pas déconnectée des priorités régionales, nationales et européennes : elle doit contribuer aux mêmes objectifs.

Cette articulation est démontrable via la démonstration de l'inscription fine du projet dans des stratégies plus larges :

- Liste concise des **mesures dédiées** dans les directives, schémas, plans de niveau européens, nationaux, régionaux (+ contribution éventuelle aux stratégies locales : PCET, etc.)
- Mesures visant à l'alimentation des stratégies par les résultats des projets (diffusion)



D.2 Approche du projet : objectifs, principales réalisations et résultats prévus

Attendus

- Point de sémantique : objectifs / réalisations / résultats : définition
- Cohérence interne du projet : décrire la logique du projet de l'objectif au résultat via l'action et la réalisation
- Démonstration opérationnelle de la contribution du projet au programme (et non l'inverse)
- Point de vigilance :
 - articulation avec les aspects budgétaires
 - réalisme et pragmatisme au regard du temps imparti au projet



Rédaction de la candidature Sudoe : points de vigilance



Pragmatisme : dans la définition des actions, du budget, dans le positionnement du projet dans son environnement thématique

Contextualisation : analyse AFOM du **champ thématique** du projet à l'échelle du territoire d'intervention (nécessité d'investiguer le champ thématique au-delà du partenariat, au-delà du territoire SUDOE et de raisonner à l'échelle de l'Europe), description des avancées théoriques et concrètes des dernières années et travaux en cours ;

Plus-value transnationale : il peut être pertinent de réfléchir au développement du projet dans un cadre strictement national, d'identifier les freins ou blocages et de vérifier si la coopération est bien la dimension qui permet de les surmonter.

Contribution aux objectifs du programme Sudoe et des stratégies nationales et régionales : liste concise des **mesures dédiées** dans les directives, schémas, plans de niveau européens, nationaux, régionaux (+ contribution éventuelle aux stratégies locales : PCET, etc.)

Diffusion : mesures visant à alimenter les stratégies par les résultats des projets



Contacts autorité nationale française

- Fabien PICHON – chargé de mission affaires européennes et internationales
Préfecture région Occitanie – fabien.pichon@occitanie.gouv.fr

- Philippe PERIES – chargé de mission coopérations
Région Occitanie – philippe.peries@laregion.fr